

ARTICLE VI.

*Qui contient ce qui s'est passé de considerable
en ALLEMAGNE, & en HON-
GRIE, depuis le mois dernier.*

I. **W**irtemberg. Des differends dont on a parlé dans nos précédens Journaux, & qui étoient survenus entre le Duc Administrateur de ce Duché, & Madame la Duchesse dernière Douairiere, au sujet du Testament du feu Duc de Wirtemberg, furent terminés à l'amiable au mois de Novembre dernier; & l'acte d'Accommodement dressé en forme, & signé par les deux Sérénissimes Parties, & par les Membres du Conseil d'Etat, a été envoyé à Vienne pour y être approuvé & confirmé par l'Empereur. Cette négociation a été conduite à la fin dans six conférences de Ministres autorisés, qui étoient Mrs. de Wahlrunn & Zech, Conseillers Privés de l'Administration; Mr. de Schellhaas, Ministre du Roi Auguste de Pologne, & Mr. de Montolieu, Gouverneur des deux Princes cadets de Wirtemberg. Par un des articles de cet accommodement, S. M. Polonoise est requise de vouloir bien accepter la Tutelle honoraire, & de prêter son assistance à la Duchesse Douairiere dans la Tutelle effective de ses Princes mineurs. Ce choix a été généralement applaudi; & l'accommodement donne toutes les assurances d'une minorité tranquille.

*Differends
sur le Testa-
ment du feu
Duc de
Wirtemberg,
terminés.*

II. Deux des trois Régimens de Wirtemberg qui sont à la solde de l'Empereur, sont partis pour la Hongrie, & le troisième les suivra aussi-tôt qu'il aura été rendu complet. Le Duc Administrateur a cru devoir prendre la précaution de faire

*Marche des
Régimens de
Wirtemberg
pour la Hon-
grie.*